

**« Les couples et l'aménagement du logement à l'heure de la retraite :  
vers un habitat intermédiaire ? »**

Fanny AUGER, Doctorante au CÉRIES, Université Lille 3

[fanny.auger@etu.univ-lille3.fr](mailto:fanny.auger@etu.univ-lille3.fr)

## **INTRODUCTION**

La communication s'appuie sur une thèse en cours sous la direction de Vincent Caradec et Ségolène Petite, financée par la fondation Leroy Merlin et intitulée « pratiques et significations de l'aménagement du logement au moment de la retraite ». L'objet de la thèse est de chercher à savoir comment les couples se projettent dans leur propre vieillissement, à travers les aménagements du logement effectués au moment de leur retraite. Après avoir présenté le contexte de cette recherche et sa méthodologie, je m'arrêterai sur quelques éléments ressortis des premiers entretiens et qui me semblent faire écho à la thématique des *habitats intermédiaires*.

## **I. MISE EN CONTEXTE DE LA RECHERCHE**

L'adaptation de son logement au vieillissement est devenue une question sociale fondamentale qui en soulève bien d'autres. De quelles adaptations s'agit-il ? Pour quels vieillissements ? Et pour quels logements ? Chacune de ces questions peut aujourd'hui être mise au pluriel, pluriel qui fait apparaître des tensions mais qui amorce aussi des évolutions.

En effet, les personnes aujourd'hui très âgées ne s'attendaient pas à vivre aussi vieilles. La politique gériatologique quant à elle s'est d'abord clairement positionnée dans une logique d'hébergement collectif<sup>12</sup>. Les domiciles n'ayant pas été adaptés aux risques de limitations fonctionnelles pouvant advenir avec l'âge<sup>3</sup>, le logement des personnes âgées a rapidement rimé avec maison de retraite médicalisée. Mais aujourd'hui, elle fait de moins en moins sens, en particulier pour les nouvelles générations de retraités, premières à avoir conscience des enjeux liés à cette question, mais aussi, le temps de l'anticiper.

Ces générations, conscientes de leur espérance de vie et des « risques » lui étant liés, veulent tenir à distance une vieillesse qui ne serait que « déchéance et déclin »<sup>4</sup>. Or, c'est à ces images que renvoie encore aujourd'hui, la maison de retraite. De même, sa forme « hypermédicalisée », dont le besoin ne concerne pas la majorité des personnes âgées<sup>56</sup>, les pousse à chercher d'autres alternatives. Ce qu'offrent par exemple les habitats « intermédiaires »<sup>78</sup> en proposant des espaces adaptés à différents degrés de dépendance, en intégrant aussi la question de l'environnement, du lien social.

---

<sup>1</sup> ENNUYER B., *Les malentendus de la dépendance, de l'incapacité au lien social*, Dunod, Paris, 2002.

<sup>2</sup> ARGOUD, D., « De l'hébergement à l'habitat : une évolution ambiguë », *Gérontologie et société*, 2011/1 n°136, p. 13-27.

<sup>3</sup> CARDON P., « Les effets de la mobilité résidentielle des retraités sur leur alimentation », *Recherches familiales*, n°6, 2009. ; OGG J., *et alii*, « Vieillir chez soi - une comparaison franco-britannique des adaptations de l'habitat et du logement », Communication présentée au colloque « Vivre le Vieillir », Université de Toulouse II Mirail, les 11, 12, 13 mars 2009. ; MORMICHE P., « Le handicap se conjugue au pluriel », *INSEE Première*, n°742, Octobre 2000.

<sup>4</sup> ENNUYER, B., 2002, cité par CARADEC V., *Les comportements résidentiels des retraités*, Synthèse des recherches réalisées dans le cadre du programme « Vieillesse de la population et habitat » du PUCA, 2009.

<sup>5</sup> DREES, *Etudes et résultats*, n°94, Décembre 2000, PA D selon HID

<sup>6</sup> TRINCAZ J., PUJALON, B., HUMBERT, C., « La lutte contre le vieillissement », *Gérontologie et société* 2/2008 (n° 125), p. 29

<sup>7</sup> BOULMIER M., *L'adaptation de l'habitat au défi de l'évolution démographique : Un chantier d'avenir*, Rapport remis à Benoist APPARU Secrétaire d'État au Logement et à l'Urbanisme, 2009.

<sup>8</sup> ARGOUD, D., « De l'hébergement à l'habitat : une évolution ambiguë », *Gérontologie et société*, 2011/1 n°136, p. 13-27.

Alors qu'on les situe entre le logement ordinaire et la maison de retraite médicalisée, il m'a semblé que le domicile des jeunes retraités, à travers les aménagements qui y sont effectués en début de retraite, pouvait avoir objectivement (par le type d'aménagements qui peuvent y être faits et/ou projetés) et subjectivement (par le sens qui lui est donné) les caractéristiques d'un *habitat intermédiaire*.

### ***Le logement des jeunes retraités comme un habitat intermédiaire ?***

En effet, le domicile permet en « pratique », objectivement, par les types d'aménagements qu'on peut y faire, une réponse individualisée et évolutive de l'habitat aux limitations fonctionnelles. En particulier lorsque c'est un pavillon, dont l'espace est en règle générale plutôt flexible<sup>9</sup>.

J'ai fait l'hypothèse que les jeunes retraités pouvaient effectuer dans leur logement des adaptations individualisées. Soit par anticipation, parce qu'ils sont conscients des risques de limitations fonctionnelles auxquels ils peuvent être confrontés avec l'avancée en âge, soit parce qu'il font déjà face à certaines limitations. Ce qui rendrait leur logement suffisamment adapté pour répondre en partie à ce qui définit habituellement l'habitat intermédiaire.

D'un point de vue plus symbolique, il m'a semblé que l'expression *habitat intermédiaire* peut aussi renvoyer au logement qui accueille un *moment intermédiaire* dans le parcours de vie. La question posée est ici celle du sens du domicile au début de la retraite, période aujourd'hui marquée par bien d'autres choses que les limitations fonctionnelles<sup>10</sup>. Pour des jeunes retraités qui se trouvent pris entre un présent souvent bien rempli et la conscience de ce qui pourrait advenir « après », la question se pose de savoir si, et si oui comment, par quels aménagements, par quelles pratiques, peut se matérialiser dans le logement, *ce moment intermédiaire*.

## **II. MÉTHODOLOGIE :**

La méthodologie, qualitative, repose sur des entretiens et des observations effectués au domicile de couples, propriétaires de leur logement et dont l'un des conjoints au moins est retraité. L'échantillon est recruté via des magasins de bricolages, les associations, etc. autour de l'agglomération Lilloise dans le Nord de la France et l'agglomération Chaunoise dans l'Aisne.

Une vingtaine d'entretiens ont été réalisés jusqu'à présent. La majorité d'entre eux dans le nord, avec des couples issus des classes moyennes et supérieures et vivant en pavillon avec jardin. Les entretiens n'ayant pas tous été analysés de façon approfondie, les réflexions qui suivent s'appuient sur les tendances qui semblent émerger de prime abord et demandent à être confirmées.

## **III. PREMIERS ÉLÉMENTS RECUEILLIS SUR LE TERRAIN :**

Dans un premier temps, je m'arrêterai sur les aménagements du domicile ayant été réalisés ou étant projetés, dans le but (avéré ou non) de répondre aux limitations fonctionnelles de l'avancée en âge.

Dans un second temps, je ferai un point sur les types et les pratiques d'aménagements qui font références à des besoins / des attentes spécifiques à un moment « intermédiaire » du parcours de vie.

---

<sup>9</sup> THOMANN, S., BACCONNIER-BAYLET, S., « Vivre le vieillir dans une maison individuelle du périurbain » p121-135, in MEMBRADO, M., ROUYER, A., (dir), Habiter et vieillir, vers de nouvelles demeures, ERES, 2013.

<sup>10</sup> CARADEC V., (2009) « Retraite "à la carte" et "libre choix" individuel. Réflexion sur les transformations contemporaines de la retraite », *Gérontologie et société* 4/2009 (n° 131), p. 25-43

## ***1. Des adaptations avérées aux « adaptations silencieuses »***

Pour répondre aux problèmes de santé susceptibles d'advenir avec l'âge et/ou déjà advenus, plusieurs types d'aménagements sont évoqués par les enquêtés. Dans ce premier point intitulé « ***Des adaptations avérées aux « adaptations silencieuses »*** », je commencerai par évoquer les aménagements clairement présentés comme des adaptations aux limitations fonctionnelles, pour m'arrêter ensuite sur celles qui ne sont pas présentées comme telles, mais qui semblent l'être néanmoins.

### ***Pour ce qui est des adaptations avérées, elles sont pensées ou réalisées à différents degrés***

Vivre en rez-de-chaussée est une première solution envisagée par la majorité des enquêtés. D'abord en condamnant l'étage de leur logement actuel (la majorité étant des pavillons, ce serait possible). Pour bon nombre d'entre eux, cette solution a déjà pu être expérimentée : provisoirement, lors d'une convalescence, ou à l'entrée dans le logement, moment où la chambre était souvent au rez-de-chaussée. Ensuite, vivre au rdc est possible en déménageant pour un plein pied ou pour un appartement sur un seul niveau (solution déjà adoptée par une minorité d'enquêtés mais envisagée par la majorité si besoin).

Une autre façon d'adapter son logement serait l'utilisation d'aides et services. La majorité des enquêtés est disposée à utiliser les aides « techniques », si besoin, pour rester à domicile. Ils évoquent spontanément le fauteuil électrique permettant de monter les escaliers sans se fatiguer, ou Internet pour faire ses courses. Les aides humaines sont évoquées avec un bémol (en particulier pour la toilette ou pour l'entretien du jardin) car elles renvoient pour les enquêtés, à une forme plus extrême de dépendance, que l'on n'imagine pas encore ou *ailleurs* que dans le logement « de retraite ».

L'adaptation du logement est aussi pensée au niveau de sa fonctionnalité, même si cette possibilité n'est présentée comme telle que par une minorité d'enquêtés. Il s'agit de garantir la fluidité de circulation (en élargissant les portes et/ou en supprimant des cloisons), la fonctionnalité des pièces et des rangements (en rationalisant l'utilisation des placards par exemple).

### ***Pour ce qui est des « adaptations silencieuses »***

Tous les enquêtés s'accordent sur la nécessité d'« être bien chez soi » pour sa retraite. Le besoin d'espace, de lumière, les conduit par exemple à vider, trier, changer les meubles, abattre des cloisons. S'être « lassé » de voir les Thuyas et de les entretenir, les conduit à les déraciner. Ces aménagements sont souvent présentés comme des aménagements « de confort », qui permettent d'être bien, mieux, dans un logement plus esthétique, plus « moderne ». Cela dit, il me semble qu'ils sont surtout des aménagements de « moindre effort », qui permettent de se préserver, de ne pas « s'abîmer ».

En effet, le gain d'espace permet de mieux circuler dans les pièces, le rangement opéré de faciliter l'usage du logement et l'accessibilité des objets. De même, déraciner des Thuyas est une autre façon de se préparer, sans toujours le dire, aux limitations du corps susceptibles d'advenir au fil de l'avancée en âge (sur ce sujet, la question de la facilité de l'entretien arrive souvent après celle de l'esthétique dans les discours).

Les aménagements de confort semblent prendre ici un sens ambiguë, celui d'« adaptations silencieuses » permettant de « rester en prise »<sup>11</sup> sur le domicile, contribuant à en faire un logement un minimum adapté, qui dans le meilleur des cas serait une alternative à la maison de retraite, dans le pire des cas, la tiendrait à distance le plus longtemps possible.

---

<sup>11</sup> THOMANN, S., BACCONNIER-BAYLET, S., « Vivre le vieillir dans une maison individuelle du périurbain » p121-135, in MEMBRADO, M., ROUYER, A, (dir), Habiter et vieillir, vers de nouvelles demeures, ERES, 2013.

## **2. Aménager son logement « de début de retraite »**

Je vais maintenant passer à mon deuxième point « *aménager son logement de début de retraite* », dans lequel je vais m'intéresser à la dimension symbolique de l'expression *habitat intermédiaire*. Je commencerai par évoquer les aménagements effectués en réponse à des dynamiques familiales présentes et parfois *éphémères*, pour ensuite aborder les pratiques d'aménagements elles-mêmes comme des *supports* d'une transition dans le parcours de vie.

### ***Pour ce qui est des dynamiques familiales « présentes » au coeur des aménagement de début de retraite***

J'ai noté que la majorité des couples interrogés sont de jeunes grands-parents, qui s'occupent de leurs petits-enfants et ont conscience du caractère éphémère de cette situation. Ils savent que leurs petits-enfants grandissants, ils les verront moins et que l'usage de leur logement va changer. En attendant, il est important pour eux de « profiter de ce moment ». Certains aménagements (tels que la création d'espaces de jeux, la création ou modifications de chambres) sont ainsi pensés pour pouvoir « mieux les accueillir ».

Ces couples sont aussi les parents d'une génération marquée par les ruptures conjugales, le chômage. Les enfants peuvent être amenés ou ont déjà été amenés à revenir au domicile parental provisoirement. D'où l'intérêt de conserver un logement assez grand, logement « refuge », avec plusieurs chambres même si elles gagnent des fonctions supplémentaires. En attendant et en espérant que la situation des enfants se stabilise.

Par ce double statut, de parent et de grand parent, les jeunes retraités semblent au centre de la famille. Et leur logement, reste dans la majorité des cas, un lieu où plusieurs générations se retrouvent (encore, « pour l'instant ») régulièrement et où tout le monde doit pouvoir être accueilli.

### ***Pour ce qui est des pratiques d'aménagement propices à « supporter » un moment de transition***

J'ai constaté d'un côté que les travaux en eux-mêmes avaient une place particulière dans cet espace-temps du début de retraite, notamment pour les hommes, qui s'en sont occupés majoritairement. Pour bon nombre d'entre eux, c'est par le « faire » que la transition semble s'amorcer : il s'agit d'aménager son logement *pour* sa retraite pour pouvoir enfin « en profiter », quitte parfois, à s'épuiser.

D'un autre côté, « le tri », peut aussi être considéré comme une pratique d'aménagement de transition (pratique peut-être davantage féminine, à confirmer). Il apparaît souvent comme une nécessité, pour pouvoir respirer. Il est d'ailleurs émotionnellement chargé (j'ai noté bon nombre de mimiques, de soupirs à ce sujet). Il semble parfois prendre la dimension d'une épreuve. Comme l'explique Perla Serfaty-Garzon<sup>12</sup>, il met face à l'accumulation et matérialise le temps qui est passé, renvoyant donc, à son propre vieillissement.

Sans avoir encore approfondie cette question, peut-être est-il possible de faire l'hypothèse que vider, trier, c'est aussi pour ces jeunes retraités, une façon de remettre l'horloge à 0, à l'aube d'une « nouvelle vie » que l'on souhaite encrée dans le présent.

## **CONCLUSION**

Alors que les enquêtés eux-mêmes, qu'importe les aménagements qu'ils aient effectués, évoquent clairement leur logement comme un logement de « début de retraite », je dirai pour conclure que le terme d'*intermédiaire* semble vraiment faire sens pour parler du logement des jeunes retraités, quitte à s'éloigner un peu, de sa définition commune.

---

<sup>12</sup> SERFATY-GARZON, P., « chez-soi, vieillesse et transmission. Les enjeux intimes de la trace et du don », in, MEMBRADO, M, ROUYER, A, (dir), *Habiter et vieillir, vers de nouvelles demeures*, ERES, 2013.

D'un côté, on a vu que chez la majorité des couples, les aménagements au moment de la retraite (qu'ils soient effectués ou projetés, présentés comme tels ou non) peuvent renvoyer à des formes d'adaptations à des limitations fonctionnelles peu lourdes, « en attendant ». En attendant, car si les limitations étaient trop importantes, la vie est projetée *ailleurs*. Le logement ordinaire semble ainsi pouvoir accueillir une vieillesse peu dépendante, se situant dans un *entre-deux* assez spécifique, qui rejoint plutôt ce qui peut se trouver en général dans les habitats intermédiaires.

D'un autre côté, les dynamiques « familiales » au coeur de bon nombre d'aménagements effectués, laissent une place généreuse aux liens des habitants. Et même si le domicile ne dispose pas d'espace collectifs partagés comme la majorité des habitats intermédiaires (encore que la place des relations familiales et/ou de voisinages dans le logement et/ou à son abord pourraient, peut-être, être interrogées en ce sens), les liens des habitants sont au coeur de l'aménagement du logement *de début de retraite*.

Plus particulièrement, et plus symboliquement, les aménagements de début de retraite, qu'ils favorisent le logement comme « lieu d'accueil », « lieu de rassemblement » ou « refuge », sont fortement marqués par des dynamiques familiales, propres à *un* moment du parcours de vie. Si ces dynamiques familiales ont un caractère éphémère, elles n'en sont pas moins influentes, car c'est bien à partir de ce présent éphémère, que la majorité des aménagements sont pensés. Le rapport des jeunes retraités aux pratiques d'aménagements elles-mêmes vient renforcer l'idée d'un moment intermédiaire dans le parcours de vie, où il est important de prendre *un temps* pour matérialiser une transition.

Finalement, le caractère *intermédiaire* du domicile des jeunes retraités, me semble se trouver à la fois dans le passage vers *un (re)nouveau* - dont on anticipe modérément les risques -, que dans le vécu d'un contexte relationnel (potentiellement) éphémère mais non moins important. Les pratiques et les types d'aménagements les amorçant et/ou les soutenant de façon dynamique.